

BUDGET

Mars 2019

2019
2020

VOS PRIORITÉS VOTRE BUDGET

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Prononcé à l'Assemblée nationale
par M. Eric Girard, ministre des Finances,
le 21 mars 2019



NOTE

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Budget 2019-2020
Discours sur le budget

Dépôt légal – 21 mars 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-83603-2 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-83604-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2019

INVESTIR MAINTENANT POUR MAÎTRISER NOTRE AVENIR

Introduction	3
1. Plus d'argent dans le portefeuille des Québécois	7
Davantage d'argent pour les familles	8
Près de 1 milliard de dollars dans les poches des Québécois en 2019-2020, 5 milliards de dollars d'ici cinq ans	10
2. Priorité à la réussite de nos enfants	11
Donner à chaque enfant les moyens d'aller au bout de son potentiel	12
De belles écoles.....	13
De meilleurs services aux élèves	13
Un appui aux établissements d'enseignement supérieur	14
3. Des aînés traités de façon exemplaire, un accès rapide aux soins de santé	15
Prendre soin des aînés	15
Améliorer l'accès aux soins et aux services de première ligne	18
Renforcer les infrastructures en santé.....	19
Aider les personnes à faible revenu	19
4. Une augmentation de notre niveau de richesse pour réaliser nos ambitions	21
Stimuler les investissements privés.....	23
Accroître la disponibilité de la main-d'œuvre.....	26
Développer toutes les régions	29
5. Une action vigoureuse pour l'environnement	31
Des moyens importants pour lutter contre les changements climatiques	31
Améliorer la gestion des matières résiduelles	34
6. Une culture forte et dynamique	35
7. Une gestion responsable des finances publiques	37
Maintenir l'équilibre budgétaire	37
Réduire notre endettement	38
Conclusion	39

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

Je suis fier de présenter le premier budget d'un gouvernement de la Coalition Avenir Québec, un budget grâce auquel nous investissons maintenant pour maîtriser notre avenir.

❑ Un grand honneur, un engagement

Monsieur le Président, vous me permettrez de m'adresser d'abord à mon premier ministre.

Monsieur le Premier Ministre, je veux vous remercier de m'avoir confié l'important dossier des finances dans le gouvernement que vous dirigez. Grâce à cette confiance, j'ai l'honneur de servir les Québécois dans des fonctions stratégiques au sein de l'équipe gouvernementale.

Vous m'avez confié en même temps une lourde responsabilité, une responsabilité que je partage avec l'incroyable équipe du ministère des Finances. Cette responsabilité, je l'ai acceptée avec la volonté de mettre mes compétences et mes efforts au service de tous les Québécois. Nous gouvernons pour tous, et sous votre direction, nous sommes avant tout guidés par l'intérêt supérieur du Québec.

En octobre dernier, nous avons trouvé des finances publiques en bon état. Ces finances publiques, nous allons continuer de les améliorer. Avec votre appui, Monsieur le Premier Ministre, j'ai la ferme intention de faire en sorte que notre situation économique et financière progresse, que le Québec réalise ses ambitions et que tous les Québécois en profitent.

❑ Votre budget

Je souhaite maintenant m'adresser à l'ensemble des Québécois pour leur dire : le budget que nous présentons aujourd'hui, c'est votre budget.

Au cours des derniers mois, mes collègues et moi avons écouté la population. Tout au long de ce processus, nous avons été guidés par un principe fondamental : cet argent que nous avons le privilège et la responsabilité de gérer, c'est celui des Québécois.

Les finances publiques que nous administrons, ce ne sont pas les finances du ministère que je dirige ni celles des autres ministères. Ce ne sont pas les finances des nombreux groupes d'intérêt concernés par les décisions gouvernementales.

Il s'agit d'une évidence que l'on a trop tendance à oublier et que je veux souligner : les finances publiques dont fait état le budget que nous présentons aujourd'hui, ce sont les finances publiques de tous les Québécois.

— Ce sont les finances publiques de nos familles, de nos enfants comme de nos aînés.

— Ce sont les finances publiques des Québécois des grandes villes comme des villages, de la métropole et de la capitale nationale, comme des régions.

- Ce sont les finances publiques de nos entrepreneurs et de nos travailleurs.
- Ce sont les finances publiques transmises par nos prédécesseurs et dont nous sommes fiduciaires pour les prochaines générations.

☐ Vos priorités

Je dis également à tous les Québécois : votre budget a été défini à partir de vos priorités, celles-là mêmes énoncées par le premier ministre dans son discours d'ouverture.

Votre budget répond prioritairement à vos besoins en éducation, en santé et en économie. Il améliore votre pouvoir d'achat en réduisant le fardeau fiscal.

Avec ce budget, nous répondons aux préoccupations immédiates des Québécois et nous préparons l'avenir.

- Nous retournons plus d'argent dans le portefeuille des Québécois.
- Nous donnons la priorité à la réussite de nos enfants.
- Nous consacrons tous les efforts pour que les aînés soient traités de façon exemplaire et pour que les Québécois bénéficient d'un accès rapide aux soins de santé.
- Nous agissons sur les investissements et l'offre de travail pour augmenter notre niveau de richesse et réaliser nos ambitions.
- Nous engageons une action vigoureuse pour l'environnement.
- Nous soutenons notre culture, une culture forte et dynamique.
- Et nous privilégions une gestion responsable des finances publiques.

☐ L'équilibre budgétaire

Cette gestion responsable, elle a commencé dès l'automne dernier.

Je suis fier d'annoncer que nous terminons l'année 2018-2019 avec un surplus de 2,5 milliards de dollars.

Je suis encore plus fier d'annoncer que pour l'année financière 2019-2020 comme pour les quatre années suivantes, le gouvernement prévoit que l'équilibre budgétaire sera maintenu, et ce, sans avoir recours à la réserve de stabilisation.

* * *

Je dépose aujourd'hui la politique budgétaire pour l'exercice financier 2019-2020.

Je demande le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

- les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2018-2019;
- les prévisions des équilibres financiers pour 2019-2020.

Je dépose également le plan budgétaire de mars 2019 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

☪ • ☪

1. PLUS D'ARGENT DANS LE PORTEFEUILLE DES QUÉBÉCOIS

Parmi les préoccupations immédiates de la population, le fardeau fiscal figure en bonne place, ce qui est compréhensible. La contribution exigée des Québécois pour faire fonctionner notre État et notre société est particulièrement élevée.

Les Québécois sont lourdement taxés. Il est prioritaire de remettre de l'argent dans les poches des citoyens. Le gouvernement a commencé à le faire dès son arrivée au pouvoir.

La nouvelle Allocation famille

À l'automne, nous avons mis en place la nouvelle Allocation famille, afin de rendre les allocations versées aux familles plus simples, plus logiques et plus généreuses.

Depuis janvier 2019, le gouvernement a augmenté de 500 \$ le montant accordé pour les deuxième et troisième enfants. Cette mesure profitera à 423 000 familles. Au total, cette mesure représentera sur une pleine année une aide de 250 millions de dollars. Elle remettra dans les poches des familles près de 1,4 milliard de dollars sur six ans.

Il s'agissait d'un premier pas. Le gouvernement s'engage à égaliser pour chaque enfant les montants maximal et minimal de l'Allocation famille d'ici la fin de son premier mandat.

Un nouveau crédit d'impôt en faveur des aînés

À l'automne dernier, nous avons également instauré un nouveau crédit d'impôt remboursable en faveur des aînés, représentant une aide annuelle de plus de 100 millions de dollars à partir de 2018-2019 et profitant à plus de 570 000 aînés.

* * *

DAVANTAGE D'ARGENT POUR LES FAMILLES

Avec son premier budget, le gouvernement va encore plus loin.

☐ L'abolition graduelle de la « taxe famille »

Je suis très heureux d'entamer aujourd'hui l'abolition graduelle de la « taxe famille ».

J'annonce que dès 2019, plus de 40 000 familles n'auront plus à payer de contribution additionnelle pour la garde d'enfants, et 100 000 familles la verront diminuer.

Le budget prévoit d'ores et déjà qu'en 2022, la contribution additionnelle pour la garde d'enfants sera abolie pour toutes les familles. Cette abolition représentera une réduction moyenne de la charge financière de 1 200 \$ par année.

Le retour au tarif unique et universel permettra de remettre dans les poches des familles près de 185 millions de dollars à terme. L'abolition de la « taxe famille » représente ainsi un allègement fiscal de près de 700 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

☐ L'uniformisation de la taxe scolaire

Je suis également très heureux d'amorcer l'uniformisation des taux de taxe scolaire. À terme, un taux unique sera en vigueur dans toutes les régions, égal au taux le plus bas en 2018-2019. Ce taux unique mettra fin aux iniquités existant actuellement entre les différentes régions.

J'annonce que dès 2019-2020, le gouvernement remet 200 millions de dollars dans les poches des Québécois en entamant cette uniformisation.

Je réitère par ailleurs l'objectif du gouvernement de réaliser l'uniformisation complète des taux de la taxe scolaire au cours de son premier mandat.

Nous respecterons ainsi notre engagement, en franchissant cette année une première étape.

❑ **Le soutien aux bénéficiaires de pensions alimentaires**

Le gouvernement améliore le soutien aux personnes recevant des pensions alimentaires, notamment aux familles monoparentales.

J'annonce que dès 2019-2020, le montant de revenus de pension alimentaire pour enfant pouvant être exempté du calcul des aides financières gouvernementales passera, par enfant :

- de 100 \$ à 350 \$ par mois pour les programmes d'assistance sociale;
- de 1 200 \$ à 4 200 \$ par année pour le programme d'aide financière aux études;
- de 0 \$ à 4 200 \$ par année pour le programme d'aide juridique, ainsi que pour les programmes d'aide au logement.

Dès 2019-2020, cette bonification majeure de l'exemption des pensions alimentaires pour enfants à charge remettra 28 millions de dollars dans les poches de familles qui en ont grandement besoin. Pour les années suivantes, le soutien aux bénéficiaires de pensions alimentaires est bonifié de 36 millions de dollars annuellement.

Cette mesure permettra à des milliers de parents, surtout des femmes, de garder une bonne part de leurs prestations sans être pénalisés.

* * *

PRÈS DE 1 MILLIARD DE DOLLARS DANS LES POCHEs DES QUÉBÉCOIS EN 2019-2020, 5 MILLIARDS DE DOLLARS D'ICI CINQ ANS

Ce budget confirme ainsi, sans ambiguïté, l'engagement du gouvernement d'alléger le fardeau fiscal des Québécois.

À l'occasion de la mise à jour de l'automne 2018, le gouvernement a annoncé des mesures permettant de retourner dans le portefeuille des particuliers près de 360 millions de dollars en 2019-2020.

Avec d'autres mesures du budget concernant directement les citoyens, les mesures annoncées aujourd'hui ajoutent, en 2019-2020, 531 millions de dollars dans le portefeuille des Québécois.

Au total, et dès 2019-2020, c'est une somme de près de 1 milliard de dollars que le gouvernement aura effectivement retournée dans le portefeuille des Québécois, depuis son arrivée au pouvoir.

D'ici cinq ans, grâce à ces mesures, ce sont 5 milliards de dollars qui auront été remis dans les poches des citoyens.

☐ Un début

Monsieur le Président, je suis très fier de ce premier résultat, et je peux vous assurer que ce n'est qu'un début.

Nous avons entendu la population.

Nous sommes déterminés à dégager des marges de manœuvre qui permettront de poursuivre la réduction du fardeau fiscal et de remettre encore davantage d'argent dans le portefeuille des Québécois.



2. PRIORITÉ À LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS

Monsieur le Président, le premier ministre a été clair dans son discours d'ouverture : la priorité du gouvernement, c'est l'éducation. Aucune autre mission de l'État n'a plus d'importance.

Avec ce budget, nous donnons la priorité à la réussite de nos enfants. Si quiconque doutait encore de la sincérité de cet engagement de notre équipe gouvernementale, le budget parle de lui-même.

J'annonce aujourd'hui une augmentation de 5,1 % du budget consacré à l'éducation et à l'enseignement supérieur en 2019-2020, ainsi qu'une croissance annuelle de 3,8 % en moyenne pour les deux années suivantes.

Au cours des cinq prochaines années, nous ajoutons 2,4 milliards de dollars supplémentaires aux ressources consacrées à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

Cette augmentation dès 2019-2020 des ressources consacrées à l'éducation est l'une des plus importantes des dernières décennies.

Au cours des années suivantes, et comme le premier ministre s'y est engagé dans le discours d'ouverture, le gouvernement protégera le financement de l'éducation. Peu importe la situation économique à venir, la croissance du budget consacré à la mission éducation sera assurée.

* * *

DONNER À CHAQUE ENFANT LES MOYENS D'ALLER AU BOUT DE SON POTENTIEL

L'augmentation des ressources consacrées à l'éducation va permettre d'abord et avant tout de donner à chaque enfant les moyens d'aller au bout de son potentiel.

☐ Les maternelles 4 ans

Le gouvernement s'est engagé à déployer un réseau de maternelles 4 ans. Les maternelles 4 ans seront gratuites, universelles et non obligatoires. Elles renforceront notre capacité à intervenir tôt dans le parcours des enfants, afin de favoriser leur réussite scolaire.

La maternelle 4 ans est déjà offerte dans certains milieux défavorisés. Les critères définissant ces milieux seront assouplis, de façon à permettre à un plus grand nombre d'enfants d'accéder au nouveau réseau. Le déploiement des maternelles 4 ans tiendra compte des ressources actuelles du réseau scolaire.

■ 250 nouvelles classes dès septembre 2019

Dans une première étape, le gouvernement vise à ajouter 250 nouvelles classes de maternelle 4 ans dès septembre 2019. Le personnel enseignant de ces classes sera appuyé par une éducatrice ou par une technicienne en éducation spécialisée.

Afin de mener à bien le déploiement du réseau, le budget prévoit des sommes allant de 36 millions de dollars en 2019-2020 à 436 millions de dollars en 2023-2024, soit un peu plus de 1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années.

☐ Dépister rapidement les difficultés d'apprentissage

Les interventions visant le développement global et la capacité d'apprentissage de l'enfant seront d'autant plus efficaces qu'elles seront effectuées tôt et rapidement.

Pour cette raison, le gouvernement s'est fixé comme objectif que tous les enfants ayant des difficultés d'apprentissage soient dépistés avant l'âge de 5 ans, conformément au projet mobilisateur porté par mon collègue le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

J'annonce des investissements de 48 millions de dollars à cette fin dès 2019-2020. Ces investissements atteindront progressivement 88 millions de dollars annuellement d'ici 2023-2024. Ils seront effectués par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

* * *

DE BELLES ÉCOLES

Il faut mettre de belles écoles à la disposition des jeunes Québécois et du personnel enseignant. Un environnement beau et stimulant contribuera à la réussite des enfants.

Le Plan québécois des infrastructures 2019-2029 prévoit des investissements de 20,3 milliards de dollars pour les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Ces investissements permettront la rénovation et la construction d'écoles, le maintien des bâtiments et l'ajout d'espaces d'apprentissage.

Environ 80 % des investissements prévus, soit un peu plus de 16 milliards de dollars, seront destinés aux infrastructures actuelles. Des investissements de 4 milliards de dollars seront consacrés à l'agrandissement ou à la construction d'écoles, ce qui inclut de nouveaux espaces pour les maternelles 4 ans.

* * *

DE MEILLEURS SERVICES AUX ÉLÈVES

Dans ces belles écoles seront offerts de meilleurs services aux élèves.

De meilleurs services professionnels et techniques

Le gouvernement assurera un seuil minimal de services professionnels et techniques aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, ainsi qu'à l'éducation des adultes et à l'éducation professionnelle.

Dès 2019-2020, des ressources annuelles de 47 millions de dollars permettront ainsi de mieux répondre aux besoins des élèves et d'apporter un meilleur soutien au milieu enseignant.

Des classes spécialisées

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement consacrera 20 millions de dollars par année à l'ajout de classes spécialisées offrant des ratios enseignants-élèves réduits, ainsi qu'un soutien particulier aux élèves ayant des besoins précis. Ces classes offriront un cheminement scolaire mieux adapté aux besoins de ces élèves.

Une heure d'activités parascolaires de plus par jour

Le gouvernement s'est engagé à ajouter une heure d'activités parascolaires de plus par jour dans les écoles secondaires, pour offrir plus de sports, plus d'activités culturelles et plus d'aide aux devoirs.

Pour y parvenir, le budget alloue des sommes de 21 millions de dollars en 2019-2020, de 62 millions de dollars en 2020-2021 et de 124 millions de dollars pour chacune des trois années suivantes.

❑ Deux sorties culturelles, davantage de livres

Au moins deux sorties culturelles seront offertes à tous les élèves chaque année, au préscolaire, au primaire et au secondaire. Dès la prochaine rentrée scolaire, les écoles achèteront davantage de livres, grâce à une mise à niveau des bibliothèques scolaires.

À cette fin, le budget prévoit des sommes de 15 millions de dollars en 2019-2020 et de 30 millions de dollars au cours de chacune des années suivantes, octroyées au ministère de la Culture et des Communications.

❑ Mieux voir pour réussir

La vision aide à la réussite.

Comme le gouvernement s'y est engagé, j'annonce que dès septembre 2019, une partie des frais associés à l'achat de lunettes ou de lentilles cornéennes sera remboursée pour les enfants de 17 ans et moins.

Les remboursements seront assurés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Le remboursement maximal atteindra 250 \$ pour une période de 24 mois.

Cette mesure représente une somme de 36 millions de dollars de plus par année.

* * *

UN APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La société québécoise bénéficie d'établissements d'enseignement supérieur de grande qualité, répondant aux besoins diversifiés de la population et des milieux qu'ils desservent. Ces établissements sont bien implantés sur l'ensemble du territoire.

Le gouvernement consolide ces acquis en augmentant son soutien financier de 54 millions de dollars dès 2019-2020, soit de 269 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Ce soutien permettra de bonifier le financement des cégeps ainsi que d'adapter la formation aux besoins du marché du travail. L'appui financier du gouvernement sera également consacré au soutien des universités en région. Cet appui leur donnera notamment les moyens d'exercer pleinement leur rôle de pôle de développement socioéconomique régional.

∞ • ∞

3. DES AÎNÉS TRAITÉS DE FAÇON EXEMPLAIRE, UN ACCÈS RAPIDE AUX SOINS DE SANTÉ

En santé, comme en éducation, le gouvernement entend à la fois répondre aux préoccupations immédiates de la population et mettre en œuvre une vision à long terme.

Pour y parvenir, j'annonce aujourd'hui une augmentation de 5,4 % du budget en santé et en services sociaux en 2019-2020, et de 4,1 % annuellement en moyenne pour les deux années suivantes.

Dès 2019-2020, le gouvernement alloue ainsi 801 millions de dollars de nouvelles ressources à la santé et aux services sociaux. D'ici cinq ans, le gouvernement réserve à la santé et aux services sociaux des ressources additionnelles de 4,9 milliards de dollars.

Il s'agit d'une hausse considérable. Elle est indispensable pour que nos aînés soient traités de façon exemplaire, maintenant et dans l'avenir.

Elle s'impose également en raison du rattrapage à effectuer par rapport aux dernières années, si l'on veut assurer un accès rapide aux soins de santé.

* * *

PRENDRE SOIN DES AÎNÉS

Dans le domaine de la santé, les Québécois ont une préoccupation majeure. Malgré le dévouement dont font preuve les travailleurs des réseaux, les soins apportés aux aînés ne sont pas suffisants. Ces soins constituent également un défi pour l'avenir, en raison du vieillissement de la population.

Le soutien aux aînés et à ceux qui les accompagnent doit faire l'objet d'un important coup de barre. Ce sera le cas, grâce à la volonté du gouvernement.

Ce budget répond aux préoccupations les plus pressantes :

- par des investissements importants et immédiats dans les services et les soins à domicile;
- par un soutien accru aux proches aidants;
- par l'ajout de lits et de places dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Ce budget prépare également l'avenir, avec la mise en œuvre du grand projet de maisons des aînés.

☐ **Le maintien à domicile des personnes âgées**

La priorité sera accordée au maintien à domicile des personnes âgées.

Le premier choix des aînés est la plupart du temps de rester à domicile. Les ressources professionnelles disponibles pour faciliter le maintien à domicile seront accrues.

Pour atteindre cet objectif, j'annonce des ressources additionnelles de 280 millions de dollars par année dès 2019-2020, et de 1,5 milliard de dollars d'ici cinq ans.

☐ **Le soutien aux proches aidants**

Le Québec compte plus de 1,6 million de proches aidants au service des aînés.

Au fil des ans, les proches aidants ont vu leurs conditions d'aide se détériorer. Ma collègue la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants dévoilera au cours de la prochaine année une politique nationale des proches aidants.

Afin de les soutenir, le budget prévoit des sommes additionnelles de 21 millions de dollars à compter de 2019-2020. Le gouvernement s'est engagé à améliorer les conditions de vie des proches aidants, en leur offrant entre autres des services de répit.

☐ **L'ajout de lits d'hébergement**

En même temps qu'il annonce l'ajout de ressources pour les soins à domicile, le budget répond aux préoccupations des aînés qui ne sont plus en mesure de rester chez eux.

Ce budget engage des investissements importants dans l'ajout de lits d'hébergement.

Un grand nombre de personnes âgées en perte d'autonomie sont en attente d'une place dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée où elles bénéficieront des soins appropriés.

Le budget prévoit des investissements additionnels de 70 millions de dollars par an, à compter de 2019-2020. Ces investissements permettront d'ajouter 900 lits et places d'hébergement dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

❑ **Le projet de maisons des aînés**

À plus long terme, ce budget prévoit des investissements majeurs dans le projet de maisons des aînés.

Le gouvernement formule un objectif ambitieux, celui de remplacer à terme les centres d'hébergement et de soins de longue durée par les maisons des aînés. Ces lieux offriront aux personnes âgées des milieux de vie de qualité, se rapprochant le plus possible d'un domicile personnel.

■ **Une vision plus humaine et mieux adaptée**

Le gouvernement privilégie une vision plus humaine et mieux adaptée de la réalité des aînés et du personnel soignant. Les maisons des aînés offriront des soins d'hygiène adaptés aux besoins évolutifs de chacun, dans des unités climatisées et plus spacieuses.

Le gouvernement compte construire trente de ces maisons au cours des prochaines années. À cette fin, le budget prévoit à partir de 2022-2023, 245 millions de dollars annuellement. À ces sommes s'ajouteront les investissements de 1 milliard de dollars annoncés dans le Plan québécois des infrastructures 2019-2029.

Pour les aînés continuant à vivre dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée, des travaux importants de mise à niveau des bâtiments vétustes seront réalisés.

❑ **Au total, 2,5 milliards de dollars pour les aînés**

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement investira donc plus de 2,5 milliards de dollars dans l'amélioration des soins aux aînés.

Ce budget comprend ainsi des ressources majeures pour faire en sorte que nos aînés soient traités de façon exemplaire.

* * *

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Dans le domaine de la santé, la grande frustration des Québécois est de ne pas avoir un accès rapide aux soins de première ligne. En fait, plutôt que de frustration, je devrais parler d'exaspération! Les Québécois en ont assez d'attendre pour des soins de base.

Je veux donc saluer ma collègue la ministre de la Santé et des Services sociaux qui a réussi à s'entendre avec les médecins afin de confier davantage de responsabilités aux infirmières praticiennes spécialisées. Il s'agit d'une solution pleine de bon sens.

☐ 574 millions de dollars au cours des cinq prochaines années

Toujours pour améliorer l'accès aux soins et aux services de première ligne, le budget annonce des ressources additionnelles de 574 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Ces ressources serviront notamment à adapter le niveau de services aux besoins de la population. Des ressources seront ajoutées dans les centres locaux de services communautaires, dans les hôpitaux et dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée. Elles serviront également à mettre sur pied des cliniques d'hiver et à bonifier le Programme de soutien aux organismes communautaires.

☐ Améliorer les conditions d'exercice du personnel soignant

Le gouvernement s'est engagé à améliorer les conditions d'exercice du personnel soignant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée et dans les hôpitaux. Je tiens à saluer le dévouement de ce personnel et, notamment, celui des infirmières.

Dès 2019-2020, des ressources additionnelles permettront de recruter davantage d'infirmières, de préposés aux bénéficiaires et de professionnels du domaine de la santé. Le gouvernement réserve 215 millions de dollars à cette fin en 2019-2020, et 1,1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années.

* * *

RENFORCER LES INFRASTRUCTURES EN SANTÉ

L'augmentation majeure des ressources consacrées à la santé et aux services sociaux s'accompagne d'un effort considérable d'investissements dans les infrastructures.

Le Plan québécois des infrastructures 2019-2029 prévoit des investissements de 20,2 milliards de dollars pour le secteur de la santé et des services sociaux, incluant 1 milliard de dollars pour la construction progressive des maisons des aînés.

Ces investissements permettront de construire de nouvelles infrastructures, d'en rénover et d'en remplacer.

* * *

AIDER LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

Notre société doit être à l'écoute de ceux qui ont besoin d'aide. Le gouvernement est présent pour soutenir les personnes à faible revenu ainsi que les personnes vulnérables.

❑ Les logements sociaux et la rénovation de domicile

Le gouvernement investit dans les logements sociaux et la rénovation de domicile.

J'annonce que d'ici 2024-2025, le gouvernement investira 260 millions de dollars additionnels afin de permettre la réalisation de quelque 10 000 unités de logement. Sur cette somme, 73 millions de dollars seront immédiatement réservés à la Ville de Montréal.

J'annonce également :

- un investissement de 60 millions de dollars pour l'adaptation des logements aux besoins des personnes handicapées;
- et un investissement de 50 millions de dollars pour aider les municipalités à rénover les logements dans les secteurs résidentiels dégradés.

Le budget prévoit d'autres soutiens pour que les ménages québécois habitent un logement abordable, adéquat et conforme à leurs besoins.

Au total, le gouvernement réserve ainsi 458 millions de dollars à l'aide au logement et à la rénovation de domicile au cours des cinq prochaines années.

☐ **La défense des personnes vulnérables**

Le gouvernement renforce son engagement dans la défense des personnes vulnérables.

Le budget prévoit des investissements de près de 90 millions de dollars sur cinq ans pour accompagner les victimes de violences sexuelles, pour prévenir la criminalité ainsi que pour mieux protéger les personnes vulnérables.

80 • 03

4. UNE AUGMENTATION DE NOTRE NIVEAU DE RICHESSE POUR RÉALISER NOS AMBITIONS

Monsieur le Président, le gouvernement est porteur d'un projet économique ambitieux.

□ Un projet économique ambitieux

Ce projet économique a été présenté et expliqué par le premier ministre dans le discours d'ouverture.

Le gouvernement veut réduire et éventuellement éliminer l'écart économique actuel entre le Québec et ses principaux partenaires et voisins.

Si nous voulons augmenter la richesse du Québec, c'est d'abord dans le but de nous donner les moyens de nos ambitions en éducation, en santé, en culture et pour l'ensemble des services publics.

L'augmentation de la richesse nous permettra également de réduire le fardeau fiscal des Québécois. Nous voulons améliorer le pouvoir d'achat de chaque citoyen.

L'augmentation de notre niveau de richesse signifie que nous nous engageons dans une nouvelle voie de développement et de croissance, qui renforcera à terme notre autonomie financière au sein du Canada.

■ Une illustration concrète

Ce projet économique ambitieux, je veux aujourd'hui l'illustrer avec des chiffres.

L'été dernier, j'ai pris connaissance comme l'ensemble des Québécois du rapport préélectoral présentant l'état des finances publiques et les perspectives économiques. Quelle ne fut pas ma déception de constater que dans ce rapport, la croissance prévue de l'économie québécoise était chiffrée à terme à 1,3 % par an.

Je pose la question : Est-ce vraiment ça, le potentiel économique du Québec? Je suis profondément convaincu que le Québec peut faire plus, que le Québec peut faire mieux.

Monsieur le Président, nous avons bien l'intention de faire mentir cette prévision. Nous allons consacrer tous les efforts nécessaires pour augmenter significativement le potentiel de l'économie québécoise. Nous allons accroître la richesse collective à un rythme plus élevé que ce qui est actuellement projeté.

L'enjeu est considérable. Sur une période de 25 ans, une augmentation de 0,5 point de pourcentage de la croissance annuelle de notre PIB par rapport à la prévision actuelle augmenterait notre richesse collective d'environ 13 %.

❑ Une équation gagnante

Le budget permet de poser les premiers jalons de ce projet ambitieux.

Nous allons faire bénéficier tous les Québécois d'une équation gagnante.

Le budget que je présente aujourd'hui, c'est plus d'éducation, plus d'investissements privés, plus de travailleurs et moins de dette, avec pour résultat un PIB par habitant plus élevé.

Nous mettons en œuvre cette équation gagnante.

En économie, nous utilisons les ingrédients à notre disposition pour augmenter le potentiel de croissance, afin d'accroître notre richesse.

- Nous stimulons les investissements privés.
- Nous prenons les moyens nécessaires pour accroître la disponibilité de la main-d'œuvre.
- Nous soutenons le développement de toutes les régions.

* * *

STIMULER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Les investissements privés sont la clé de la croissance future et de l'augmentation du niveau de vie des Québécois.

Les investissements des entreprises, c'est plus de productivité, et donc des salaires réels plus élevés pour tous.

Les investissements privés jouent un rôle essentiel pour diffuser l'innovation, pour renforcer la compétitivité et pour assurer ainsi l'augmentation des exportations.

❑ Des mesures majeures annoncées à l'automne

Lors de la mise à jour de l'automne dernier, j'ai annoncé une série de mesures très importantes pour inciter les entreprises à investir davantage, entre autres pour améliorer leur productivité.

Des bonifications aux déductions pour amortissement ont été mises en place pour réduire le coût des investissements. Elles représentent un allègement fiscal de 1,6 milliard de dollars en faveur des entreprises pour les cinq prochaines années.

Je suis très fier de ces mesures structurantes, destinées à augmenter les investissements des entreprises. Chaque année, 90 000 entreprises au Québec profiteront de ces nouvelles initiatives, qui se traduiront par une hausse supplémentaire de leurs investissements de plus de 6 milliards de dollars d'ici 2024.

❑ Investissement Québec

Investissement Québec est le principal outil dont le gouvernement dispose pour stimuler les investissements privés. Cet outil sera pleinement utilisé.

J'annonce que le budget prévoit porter de 4 à 5 milliards de dollars le capital-actions d'Investissement Québec. Cette augmentation permettra à Investissement Québec de réaliser davantage d'interventions à partir de ses fonds propres, notamment sous forme de prêts et de prises de participation.

Le gouvernement s'est également engagé à mieux accompagner la croissance des entreprises et à assurer la protection des sièges sociaux.

J'annonce que le gouvernement constitue une enveloppe pouvant atteindre 1 milliard de dollars, afin d'accompagner le développement des entreprises stratégiques du Québec et de protéger la présence des sièges sociaux au Québec.

❑ **Développer l'entrepreneuriat et la participation des jeunes**

La croissance des investissements des entreprises s'appuiera également sur le développement de l'entrepreneuriat ainsi que sur la participation accrue des jeunes au développement de l'économie québécoise.

Comme nous le rappelle souvent notre collègue le député de Beauce-Sud et adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet Jeunesse, « la jeunesse, c'est sérieux ».

Je suis très heureux d'annoncer que des ressources de près de 75 millions de dollars sur six ans soutiendront l'entrepreneuriat et encourageront la relève entrepreneuriale.

Ces sommes permettront notamment de soutenir la formation entrepreneuriale des jeunes. C'est ainsi que le gouvernement soutiendra la mise en place de quatre nouveaux campus de l'École des entrepreneurs du Québec. Le budget prévoit également le financement de deux programmes de l'École d'entrepreneurship de Beauce, afin d'en accroître le nombre de participants.

❑ **Encourager les projets innovants**

Stimuler les investissements privés, c'est encourager les projets innovants. Grâce à l'innovation, nous allons créer les emplois de demain, des emplois bien rémunérés et à haute valeur ajoutée.

Le gouvernement s'est engagé à favoriser le rapprochement des activités de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat au sein d'un même environnement attrayant. Nous commençons dès maintenant la valorisation des terrains stratégiques désignés par certaines municipalités afin de favoriser la réalisation de projets innovants et prometteurs.

Le budget prévoit des sommes de 320 millions de dollars. Ces sommes serviront notamment à la décontamination de terrains et à la construction d'infrastructures publiques. Elles seront également utilisées pour l'acquisition et la mise en valeur de terrains stratégiquement situés et présentant un potentiel de développement économique déjà démontré dans différentes municipalités.

Sur ce montant total, le budget confirme ainsi :

- le versement de 100 millions de dollars pour l'est de l'île de Montréal;
- l'allocation de 50 millions de dollars pour la ville de Québec;
- une autre tranche de 70 millions de dollars pour Gatineau, Laval, Longueuil, Lévis, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.

❑ **L'intelligence artificielle**

Toujours en matière d'innovation, le Québec a réussi à se tailler une place enviable dans toutes les activités de recherche et de développement reliées à l'intelligence artificielle.

Les succès actuels doivent être soutenus et amplifiés. Les percées dans ce domaine d'avenir sont nombreuses et continues. Le Québec doit avoir accès à des équipements de classe mondiale, dont l'usage est démocratisé. Le Québec doit disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et capable de répondre aux besoins des entreprises souhaitant adopter des solutions fondées sur l'intelligence artificielle.

Le gouvernement prévoit plus de 329 millions de dollars sur six ans pour accélérer le développement et l'adoption de l'intelligence artificielle par les entreprises.

❑ **La recherche économique**

J'annonce de plus des ressources additionnelles à la recherche économique.

Pour concevoir de bonnes politiques économiques, il faut disposer de bonnes données, effectuer de bonnes analyses et élaborer de bons projets. Dans le domaine économique, il n'y a pas de bonnes politiques sans une bonne recherche. Le budget alloue ainsi des ressources supplémentaires à l'Institut de la statistique du Québec, pour faciliter l'accès aux données pour les chercheurs associés aux organismes publics.

* * *

ACCROÎTRE LA DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'action en faveur des investissements privés doit s'accompagner d'un vigoureux effort pour accroître la disponibilité de la main-d'œuvre.

Dans de nombreux secteurs et dans de nombreuses régions, l'économie québécoise fait face à la rareté des travailleurs disponibles.

Lors des consultations ayant accompagné la préparation de ce budget, j'ai reçu un message unanime des représentants de la société civile : la disponibilité de la main-d'œuvre est un défi prioritaire que nous devons impérativement relever si nous voulons assurer la croissance et le développement de l'économie québécoise.

☐ Une « grande corvée »

Afin de répondre aux demandes de main-d'œuvre des entreprises, mon collègue le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a lancé en janvier dernier une « grande corvée ».

En concertation avec tous les acteurs du marché du travail, le personnel des services aux entreprises du Ministère communique avec les entreprises de toutes les régions du Québec afin d'offrir du soutien pour répondre à la rareté de la main-d'œuvre.

Ce coup de main concret pourra s'appuyer sur les initiatives majeures mises en œuvre dans ce budget.

❑ **Inciter les travailleurs à rester sur le marché de l'emploi**

À l'heure actuelle, les travailleurs d'expérience sont souvent freinés dans leur intention de continuer à travailler selon le rythme qu'ils souhaitent, en raison d'un régime d'imposition qui n'encourage pas la participation au marché du travail.

Le gouvernement met en place deux mesures fiscales d'envergure visant les particuliers et les entreprises, afin de corriger cette situation et de garder sur le marché de l'emploi des travailleurs qui ne demandent pas mieux que de continuer à travailler.

J'annonce une bonification du crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience et un abaissement à 60 ans de l'âge d'admissibilité à ce crédit d'impôt. Le crédit d'impôt s'appellera dorénavant « crédit d'impôt pour la prolongation de carrière » afin de mieux refléter l'objectif de cette mesure fiscale. Près de 158 000 travailleurs pourront profiter de cette mesure dès 2019.

J'annonce également une réduction des charges sur la masse salariale liées aux salaires versés à des travailleurs âgés de 60 ans ou plus. Cette réduction profitera à 34 000 PME de tous les secteurs d'activité.

Ces deux mesures représentent un allègement fiscal de 109 millions de dollars dès 2019-2020 et de près de 900 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Grâce à ces mesures, les travailleurs d'expérience seront davantage incités à se maintenir sur le marché du travail ou à y retourner à temps complet ou à temps partiel, une fois leur retraite prise.

■ **90 000 travailleurs à aller chercher**

Notre objectif est simple. Nous voulons effacer l'écart existant actuellement entre l'Ontario et le Québec dans l'emploi des personnes de 60 ans et plus.

En 2018, le taux d'emploi chez les 60 ans et plus au Québec était inférieur de plus de 4 points de pourcentage au taux d'emploi observé en Ontario.

Si le taux d'emploi de ces travailleurs d'expérience au Québec rattrapait celui de l'Ontario, ce sont 90 000 travailleurs sur lesquels le Québec pourrait compter pour produire de la richesse et augmenter sa croissance.

❑ **Le Québec est ouvert aux immigrants**

Le gouvernement prend également les moyens pour faire en sorte que les immigrants participent davantage au marché du travail.

À travers le monde, un grand nombre de personnes désirent se joindre à nous et contribuer à enrichir notre économie et notre société. Ouvert aux investissements, le Québec est également ouvert à ceux qui veulent y travailler : le Québec est ouvert aux immigrants.

Cette immigration doit cependant répondre aux besoins de main-d'œuvre existant dans toutes les régions du Québec. Nous devons être en mesure d'intégrer les nouveaux arrivants à la société québécoise, et la meilleure intégration s'effectue par le marché du travail.

■ **Des moyens importants pour une réforme courageuse**

Mon collègue le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a amorcé une réforme courageuse afin d'atteindre cet objectif. Le budget lui donne des moyens importants pour la mettre en œuvre.

J'annonce que dès 2019-2020, des ressources additionnelles de 146 millions de dollars seront allouées chaque année au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Ces ressources permettront de proposer aux immigrants un parcours d'accompagnement personnalisé, tout au long de leur processus d'intégration au marché du travail. Ces ressources seront également utilisées pour renforcer les services consacrés à la francisation des immigrants.

❑ **L'intégration des personnes handicapées**

Le budget comprend des ressources visant à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

J'annonce que la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées sera dotée d'un financement additionnel de 65 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Ces ressources supplémentaires permettront d'encourager davantage la participation au marché du travail des personnes handicapées qui en ont la capacité, en plus de favoriser leur intégration sociale.

Au total, le budget consacre ainsi 269 millions de dollars dès 2019-2020 aux mesures visant à accroître la disponibilité de la main-d'œuvre.

* * *

DÉVELOPPER TOUTES LES RÉGIONS

Le développement et la prospérité du Québec passent par le développement de toutes les régions.

☐ Internet haut débit dans toutes les régions

Nous vivons une révolution numérique et, pour toutes les régions, l'accès à Internet haut débit prend une dimension stratégique.

L'accès des résidents et des entreprises d'un territoire à une connexion Internet haut débit est devenu une condition de développement et d'épanouissement à la fois sur les plans économique, culturel et social.

J'annonce que le gouvernement investira 400 millions de dollars au cours des prochaines années afin qu'Internet haut débit soit disponible dans l'ensemble des régions et que le service mobile sans fil soit accessible à un maximum de citoyens.

☐ Investir davantage dans les projets d'envergure

Il faut investir davantage en région, et notamment dans les projets d'envergure.

J'annonce une bonification du congé fiscal pour grands projets d'investissement. Le seuil d'investissement pour la qualification d'un projet réalisé en région sera réduit de 75 à 50 millions de dollars.

Cette bonification favorisera la réalisation de projets dont la valeur devrait totaliser 800 millions de dollars au cours des prochaines années.

☐ 90 millions de dollars pour des infrastructures

L'existence d'infrastructures adaptées est une condition pour que les régions du Québec puissent pleinement exploiter leur potentiel de développement.

Sur six ans, le budget réserve 90 millions de dollars à la réalisation de projets d'infrastructures tels que l'extension du réseau de distribution de gaz naturel, la mise en place d'une logistique de transport pour le gaz naturel liquéfié sur la Côte-Nord, l'appui aux études concernant le projet QcRail et la construction d'infrastructures multiusagers en milieu nordique.

☐ **L'agriculture, le tourisme, la forêt**

Le budget comprend également des mesures de soutien aux investissements concernant les activités qui assurent la prospérité des différentes régions.

J'annonce l'octroi d'une enveloppe de 50 millions de dollars par année pour augmenter la productivité des entreprises agricoles et agroalimentaires.

Au cours des cinq prochaines années, des ressources additionnelles de 35 millions de dollars seront réservées aux investissements dans l'offre touristique.

Le budget prévoit une bonification de 50 millions de dollars sur cinq ans du Programme Innovation Bois, afin de soutenir l'innovation dans l'industrie des produits forestiers.

☐ **Accompagner les municipalités**

Dans toutes les régions du Québec, les municipalités ont un rôle essentiel à jouer dans les services aux citoyens.

Afin d'accompagner les municipalités dans les responsabilités qui leur incombent, le budget prévoit des investissements de près de 243 millions de dollars sur cinq ans.

Ces ressources serviront notamment à diminuer davantage la charge financière des municipalités liée aux services de la Sûreté du Québec, ainsi qu'à financer les municipalités souhaitant se doter de meilleures infrastructures communautaires, culturelles et récréatives.



5. UNE ACTION VIGOUREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Président, les Québécois manifestent leurs inquiétudes concernant l'environnement.

Je leur dis aujourd'hui que leur premier ministre, leur ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, leur ministre des Finances et leur gouvernement les entendent. Ce budget en fournit l'illustration, avec des investissements conséquents.

DES MOYENS IMPORTANTS POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous consacrons des moyens importants à la lutte contre les changements climatiques.

Deux constats

En la matière, il importe avant toute chose de faire deux constats.

- En premier lieu, le Québec figure déjà parmi les endroits en Amérique du Nord où l'on émet le moins de gaz à effet de serre par habitant.
- En deuxième lieu, il apparaît évident que pour réduire davantage nos émissions de gaz à effet de serre, il faudra adopter une approche bonifiée.

L'approche bonifiée

Cette approche bonifiée est en cours d'élaboration, sous le leadership du premier ministre et de mon collègue le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

L'approche bonifiée prendra en compte la réalité québécoise. Elle définira les moyens les plus efficaces pour lutter contre les changements climatiques ainsi que pour s'y adapter.

L'approche retenue par le gouvernement permettra de saisir les possibilités de développement économique et d'innovations technologiques grâce auxquelles le Québec pourra accroître sa capacité de lutte contre les changements climatiques.

Le gouvernement veut également s'attaquer à la lourdeur de la gouvernance actuelle en matière de lutte contre les changements climatiques. Une amélioration de cette gouvernance s'impose, afin d'accélérer la mise en œuvre des projets. Le gouvernement veut que les importants revenus du Fonds vert soient rapidement utilisés pour répondre aux changements climatiques.

❑ **Un objectif clair**

L'objectif est clair : le Québec répondra à l'urgence climatique, et il le fera en s'assurant que les Québécois ne soient pas pénalisés.

Bien au contraire, le défi de la lutte contre les changements climatiques sera considéré comme une occasion pour attirer des investissements, pour favoriser le développement, l'utilisation et l'exportation des technologies vertes québécoises et pour créer de la richesse.

❑ **Près de 1 milliard de dollars au cours des deux prochaines années**

En attendant la nouvelle approche en matière de lutte contre les changements climatiques, le gouvernement alloue des ressources additionnelles majeures à la transition vers une économie plus verte et plus durable.

Au cours des deux prochaines années, le gouvernement affecte près de 1 milliard de dollars additionnels à la lutte contre les changements climatiques.

■ **Accompagner les communautés et les entreprises**

Sur ce total, des ressources de 585 millions de dollars sont réservées pour accompagner les communautés et les entreprises dans leur transition énergétique, pour s'adapter aux changements climatiques et pour d'autres mesures de lutte contre les changements climatiques.

Ces sommes permettront notamment de financer les initiatives suivantes.

- Dès 2019-2020, des bonifications majeures sont apportées aux programmes Technoclimat, ÉcoPerformance et Biomasse forestière résiduelle.
- Les grandes entreprises industrielles seront mieux accompagnées.
- Le gouvernement aidera les municipalités à s'adapter aux changements climatiques.
- Un soutien particulier sera apporté au secteur forestier, afin notamment de favoriser la plantation d'arbres.

■ L'électrification des transports

Dans la lutte contre les changements climatiques, l'électrification des transports est une chance à saisir, et c'est ce que nous allons faire.

J'annonce la prolongation du programme Roulez vert, favorisant l'acquisition par les particuliers de véhicules électriques. Au cours des deux prochaines années, le gouvernement allouera 434 millions de dollars à ce programme.

Ces sommes iront directement dans les poches des Québécois décidant de franchir une étape en faisant l'achat d'un véhicule électrique.

Le budget comprend également des mesures ciblées pour valoriser le transport alternatif, en privilégiant l'électrification des transports.

Je confirme par ailleurs les investissements considérables engagés par le gouvernement afin de développer les transports collectifs électriques.

- La réalisation du Réseau express métropolitain se poursuit comme prévu, et elle sera menée à bien.
- Le Plan québécois des infrastructures 2019-2029 précise le soutien apporté par le gouvernement au réseau structurant de la Ville de Québec, comprenant un tramway et un trambus électriques.

* * *

AMÉLIORER LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le gouvernement investit dans l'augmentation durable de notre richesse en luttant contre les émissions de gaz à effet de serre, mais également en améliorant la gestion des matières résiduelles. Le but est de rapprocher le Québec d'une économie zéro déchet.

Pour y parvenir, il faudra mieux consommer, récupérer davantage, trier mieux, réutiliser et trouver des débouchés pour les matières recyclées.

☐ 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement réserve 100 millions de dollars additionnels à la gestion des matières résiduelles.

Ces sommes serviront ainsi à moderniser les centres de tri des matières recyclables, à développer des innovations technologiques, à créer des débouchés et à encourager des comportements respectueux de l'environnement.



6. UNE CULTURE FORTE ET DYNAMIQUE

Pour maîtriser l'avenir de notre nation, il faut également investir en nous-mêmes, en ce que nous sommes, en ce qui nous représente et contribue à embellir nos vies. Je parle bien sûr de la culture.

Plus de 1 % du budget à la culture

Au Québec, la culture est à la fois une source de fierté et un important moteur économique. Ce budget confirme l'appui apporté par le gouvernement à une culture forte et dynamique.

Je suis très fier d'annoncer que, comme je m'y suis engagé, les ressources allouées à la culture représenteront cette année au moins 1 % du budget total de l'État québécois. En 2019-2020, le portefeuille ministériel de la Culture et des Communications atteindra 1,3 milliard de dollars, soit 1,3 % des dépenses totales.

Ce sont donc des sommes importantes qui seront consacrées à la promotion de la culture québécoise, à son développement et au soutien de tous ceux qui contribuent à son épanouissement.

Au total, le budget prévoit des ressources additionnelles de 296 millions de dollars sur six ans.

Donner le goût de la culture aux jeunes générations

Ce budget le confirme : nous allons donner le goût de la culture aux plus jeunes générations.

Comme je l'ai déjà indiqué, des ressources de 135 millions de dollars sont réservées au cours des cinq prochaines années aux sorties culturelles du préscolaire au secondaire, ainsi qu'aux bibliothèques scolaires.

Le patrimoine culturel et religieux, la créativité culturelle

Ce budget comprend des investissements de 49 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, afin de valoriser le patrimoine culturel et religieux.

Au cours de la même période, le gouvernement investira 74 millions de dollars pour encourager la créativité culturelle. Ces sommes serviront notamment à stimuler l'entrepreneuriat culturel, à soutenir l'industrie de la musique à l'ère du numérique et à améliorer les ateliers d'artistes.



7. UNE GESTION RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES

Avec ce premier budget, le gouvernement investit pour maîtriser notre avenir.

Maîtriser notre avenir, c'est porter des projets pour le futur. C'est également être prudent dans la gestion des finances publiques.

Je le confirme aujourd'hui à tous les Québécois : nous ferons bénéficier les finances publiques d'une gestion responsable. La santé financière de la nation québécoise est de première importance.

Les dernières années ont été bonnes pour l'économie mondiale, et le Québec en a profité. Notre gouvernement a l'intention de garder le cap sur des finances publiques équilibrées et sur la réduction du poids de la dette.

* * *

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Faire preuve d'une gestion responsable, c'est maintenir l'équilibre budgétaire.

Monsieur le Président, comme je l'ai annoncé dès le début de ce discours, je suis fier de souligner que pour les années 2019-2020 à 2023-2024, le gouvernement prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire.

* * *

RÉDUIRE NOTRE ENDETTEMENT

Nous poursuivons également la réduction de l'endettement.

Vous me permettrez aujourd'hui d'écarter l'habituelle partisanerie politique, pour rendre hommage à Lucien Bouchard.

En 1996, ce grand premier ministre a eu le courage de changer le cap budgétaire du Québec. Avec l'appui constant de l'ADQ de Mario Dumont et des ministres des Finances qui se sont succédé, tous partis confondus, le Québec s'est alors engagé dans le cercle vertueux de l'équilibre budgétaire et de la réduction du poids de notre dette publique.

Je suis heureux de confirmer que nous atteindrons l'objectif de réduction de la dette à 45 % du PIB en 2020-2021, soit cinq ans plus tôt que prévu dans la loi.

L'objectif de réduction de la dette représentant les déficits cumulés à 17 % du PIB sera également atteint comme prévu dans la loi.

■ **Le poids de la dette le plus bas des vingt dernières années**

Au 31 mars 2019, la dette brute du Québec représentera 46 % du PIB. Le poids de la dette brute par rapport à l'économie sera ainsi le plus bas des vingt dernières années.

La réduction du poids de la dette est une excellente nouvelle pour tous les Québécois.

Cette réduction assure un financement stable des principales missions de l'État. Elle nous permet de faire face aux coûts associés au vieillissement de la population, d'investir dans les infrastructures publiques et de contrer un éventuel ralentissement économique. En réduisant le poids de la dette, nous disposons de la marge nécessaire pour diminuer le fardeau fiscal des Québécois, et nous sommes en mesure d'augmenter notre autonomie financière au sein du Canada.

Avec ce budget, nous allons continuer de réduire le poids de notre dette. Il n'est plus tellement éloigné, le jour où le Québec sera moins endetté que l'Ontario.

Ce sera un jour où nous pourrons être tous très fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus.



CONCLUSION

Monsieur le Président, il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la gestion de l'État québécois, pour donner des services plus efficaces, pour mieux servir l'ensemble des citoyens.

Et on ne doit pas accepter comme une fatalité que notre population soit la plus lourdement taxée en Amérique du Nord.

Maîtriser notre avenir financier

Nous sommes capables de réduire notre fardeau fiscal, comme nous avons réussi collectivement à rétablir l'équilibre budgétaire et à réduire le poids de la dette.

Nous sommes capables d'accroître notre potentiel de création de richesse, avec plus d'éducation, plus d'investissements privés, plus de travailleurs et moins de dettes.

Une économie plus riche, des finances équilibrées, une fiscalité et un endettement moins lourds : c'est la recette pour nous donner les moyens de nos ambitions tout en investissant dans les grandes missions de l'État.

C'est le chemin de l'autonomie financière au sein du Canada.

C'est le chemin de la fierté retrouvée.

* * *

Monsieur le Président,

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

☺ • ☺

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires consolidées
Résultats préliminaires 2018-2019
(en millions de dollars)

	2018-2019
REVENUS CONSOLIDÉS	
Revenus autonomes	90 146
Transferts fédéraux	23 411
Total	113 557
DÉPENSES CONSOLIDÉES	
Dépenses de portefeuilles	-99 052
Service de la dette	-8 899
Total	-107 951
Provision pour éventualités	—
SURPLUS	5 606
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-3 106
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	2 500

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires consolidées
Prévisions 2019-2020
(en millions de dollars)

	2019-2020
REVENUS CONSOLIDÉS	
Revenus autonomes	90 714
Transferts fédéraux	24 924
Total	115 638
DÉPENSES CONSOLIDÉES	
Dépenses de portefeuilles	-104 038
Service de la dette	-8 996
Total	-113 034
Provision pour éventualités	-100
SURPLUS	2 504
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-2 504
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	—

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3

Gouvernement du Québec
Revenus consolidés
Prévisions 2019-2020
(en millions de dollars)

	2019-2020
REVENUS AUTONOMES	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt des particuliers	32 498
Cotisations pour les services de santé	6 596
Impôts des sociétés	8 516
Impôt foncier scolaire	1 553
	49 163
Taxes à la consommation	
Taxes de vente	17 933
Carburants	2 283
Produits du tabac	973
Boissons alcooliques	646
Cannabis ⁽¹⁾	29
	21 864
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 425
Loto-Québec	1 271
Société des alcools du Québec	1 159
Investissement Québec	139
Société québécoise du cannabis	20
Autres	-236
	4 778
Droits et permis	4 229
Revenus divers	10 680
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	90 714
TRANSFERTS FÉDÉRAUX	
Péréquation	13 124
Transferts pour la santé	6 628
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 620
Autres programmes	3 552
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	24 924
TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS	115 638

(1) Il s'agit de la composante québécoise du droit d'accise sur les ventes de cannabis.

TABLEAU 4

Gouvernement du Québec
Dépenses consolidées
Prévisions 2019-2020
(en millions de dollars)

	2019-2020
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Dépenses de programmes du fonds général ⁽¹⁾	81 351
Autres dépenses consolidées ⁽²⁾	22 687
Total	104 038
SERVICE DE LA DETTE	
Fonds général	6 589
Autres secteurs ⁽²⁾	2 407
Total	8 996
TOTAL DES DÉPENSES CONSOLIDÉES	113 034

(1) Les dépenses de programmes incluent les transferts destinés aux entités consolidées.

(2) Les autres dépenses consolidées et le service de la dette des autres secteurs incluent les ajustements de consolidation.

TABLEAU 5

Gouvernement du Québec
Dépenses consolidées
Prévisions 2019-2020
(en millions de dollars)

	2019-2020
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Assemblée nationale	137
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	106
Affaires municipales et Habitation	2 969
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 130
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 588
Conseil exécutif	480
Culture et Communications	1 320
Économie et Innovation	2 680
Éducation et Enseignement supérieur	24 436
Énergie et Ressources naturelles	629
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	1 605
Famille	6 202
Finances	2 950
Forêts, Faune et Parcs	1 007
Immigration, Diversité et Inclusion	485
Justice	1 237
Relations internationales et Francophonie	120
Santé et Services sociaux	45 433
Sécurité publique	2 142
Tourisme	341
Transports	4 950
Travail, Emploi et Solidarité sociale	5 243
Éliminations interportefeuilles ⁽¹⁾	-4 152
TOTAL	104 038
SERVICE DE LA DETTE	8 996
TOTAL DES DÉPENSES CONSOLIDÉES	113 034

(1) Les éliminations interportefeuilles résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.

TABLEAU 6

Gouvernement du Québec
Opérations non budgétaires
Prévisions 2019-2020
(en millions de dollars)

	2019-2020
PLACEMENTS, PRÊTS ET AVANCES	-3 212
IMMOBILISATIONS	
Investissements	-7 411
Amortissement	4 303
Moins : Investissements réalisés en mode PPP	111
Total	-2 997
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	3 227
AUTRES COMPTES	410
TOTAL DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES	-2 572

Note : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.

